



La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739
NUMERO 22
OCTOBRE 2002

EDITORIAL

SOMMAIRE

Editorial

*Vers une prise en charge
par l'Etat du financement
des activités statistiques
courantes* **2**

Nouvelles d'AFRISTAT **5**

*Activités de la Direction
générale* **5**

Activités internationales **7**

Echos des INS **8**

*Réunions, ateliers et
séminaires* **8**

Avis de recrutement **10**

Au cours du trimestre écoulé, la Direction générale d'AFRISTAT a poursuivi les activités inscrites à son programme de travail 2002, notamment dans les domaines des prix, de la comptabilité nationale, des enquêtes auprès des ménages, de la diffusion de l'information statistique et du renforcement institutionnel.

Au niveau régional, l'actualité statistique a été marquée par deux faits majeurs : d'une part l'adhésion du Cap-Vert comme dix-huitième Etat membre d'AFRISTAT et d'autre part le séminaire des Directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique des 15 Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce séminaire consacré à l'examen du rapport élaboré en 2001 par la Direction générale d'AFRISTAT à la demande du Secrétariat Exécutif de la CEDEAO sur la situation des statistiques des prix et des comptes nationaux, marque le lancement officiel des travaux d'harmonisation des statistiques nécessaires au fonctionnement du mécanisme de surveillance multilatérale de la CEDEAO dans la perspective de la création d'une zone monétaire unique en Afrique de l'Ouest. Les Directeurs généraux des INS ont adopté lors du séminaire deux plans d'action relatifs l'un aux indices des prix à la consommation et l'autre aux comptes nationaux. Ils ont également formulé des recommandations pour l'amélioration de la collecte et de la diffusion, par le Secrétaire Exécutif, des données sur les économies nationales.

En ce qui concerne les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les travaux préparatoires au démarrage d'un programme intérimaire d'appui à l'intégration régionale financé par l'Union européenne ont connu des progrès notables au cours du troisième trimestre de cette année. Ce programme devrait comporter un volet important consacré au renforcement des capacités statistiques du Secrétaire Exécutif de la CEMAC et des six Etats membres.

La lettre d'AFRISTAT souhaite une cordiale bienvenue aux statisticiens de la République du Cap-Vert et donne rendez-vous à tous ses lecteurs au mois de janvier 2003.

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

AFRISTAT

**BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 221 55 00
221 60 73
221 60 71
Fax (223) 221 11 40
E-mail
afristat@afristat.org
Site Internet
www.afristat.org**

Vers une prise en charge par l'Etat du financement des activités statistiques courantes.

Les difficultés majeures que connaissent les systèmes statistiques des pays d'Afrique subsaharienne découlent de la mauvaise situation économique des Etats et de la prise de conscience insuffisante des dirigeants de l'importance de l'outil statistique pour identifier les problèmes économiques et mesurer les progrès accomplis dans le cadre des politiques de développement et de croissance économique.

Certaines données indispensables au pilotage de l'économie ne sont plus produites par le système statistique national, des données statistiques récentes sur la population et l'économie nationale n'existent souvent pas. Dans beaucoup de cas, ce sont les institutions internationales qui remettent aux pays les chiffres clés de leurs économies. Les instituts nationaux de statistique respectifs sont ainsi décrédibilisés. Des projets financés par des fonds extérieurs prennent le relais des activités courantes sur financement national pour la production statistique. Mais, ces projets donnent habituellement la priorité aux besoins spécifiques définis par les bailleurs sans un véritable souci de garantie de la poursuite des efforts par les autorités nationales.

La question essentielle adressée aux responsables des Etats d'Afrique subsaharienne est celle de trouver des moyens pérennes pour assurer le financement des activités courantes indispensables à la production régulière de données statistiques nécessaires au pilotage des économies nationales et à la mesure des effets des politiques d'intégration économique régionale.

Statistiques courantes et statistiques ponctuelles

La production statistique se décline en deux groupes : les statistiques courantes et les statistiques ponctuelles à caractère exceptionnel ou à périodicité longue.

Les activités courantes concernent la comptabilité nationale, les indices des prix, l'indice de la production industrielle, les statistiques du commerce extérieur, la publication des annuaires de la santé, de l'éducation, etc.

Les recensements de la population et de l'habitat, les recensements agricoles, les enquêtes sur l'emploi moderne, sur le secteur informel, les enquêtes démographiques et sociales, les enquêtes auprès des ménages sur la pauvreté, etc., constituent le deuxième groupe de production statistique. La réalisation des activités de ce groupe se fait presque toujours sous forme de projet et grâce aux concours financiers et des appuis techniques extérieurs.

L'Etat n'arrive plus à prendre en charge la production statistique

L'information économique de façon générale, l'information statistique en particulier, est un outil indispensable à la prise de décision pour le pilotage de l'économie nationale. Les processus d'intégration économique que vivent actuellement les pays d'Afrique subsaharienne ont démontré à leur tour, si besoin en était encore, la nécessité de disposer d'informations statistiques de qualité, fiables, à jour et comparables.

Mais, force est de constater que les systèmes statistiques de la plupart de ces Etats n'arrivent pas à faire face à la demande d'informations de la part des utilisateurs internes et externes. Cette situation s'est aggravée dans les années 80 au cours desquelles la statistique a connu un déclin considérable dans ces pays.

L'Etat, confronté à des difficultés budgétaires, a réduit les crédits consacrés à la statistique ; ce qui a entraîné des retards considérables dans la réalisation de certaines opérations courantes de la statistique, la dégradation des équipements, et aggravé l'insuffisance des ressources humaines compétentes.

Dans le même temps, la demande d'informations statistiques a augmenté eu égard au contexte économique et politique. Pour y faire face, plusieurs solutions ont été expérimentées et ont donné des résultats intéressants dans le court terme mais dont les effets néfastes sont apparus avec le temps.

Une des solutions envisagées avait pour effet de soutenir l'Etat dans son devoir de financement de la production statistique en initiant des projets financés par des fonds extérieurs qui prenaient en charge le coût de certaines productions statistiques. Ces projets supportaient le recrutement et la formation du personnel, la réalisation d'opérations de terrain et la publication des résultats pour une période généralement courte, moins de cinq ans. L'Etat participait par la mise à disposition d'un certain nombre de cadres à temps partiel, des locaux et de quelques équipe-

ments pour le fonctionnement (téléphone, électricité, eau, etc.).

A la clôture des projets, on retombait dans la situation initiale où l'Etat n'était pas en mesure de poursuivre les actions. Les activités ainsi initiées et l'expertise chèrement acquise ont été perdues. Cette politique de financement des activités statistiques a trouvé ses limites et la question capitale aujourd'hui est celle de la prise en charge par l'Etat de ce financement.

De tout ce qui précède, il ressort que, les Etats, disposant de faibles moyens budgétaires, doivent opérer des choix pour identifier la production statistique essentielle et nécessaire qui doit être financée par des fonds nationaux. C'était l'esprit initial du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) adopté par les Etats membres d'AFRISTAT dont la mise en œuvre devait être financée de façon globale comme un projet. Le risque était de retomber dans les écueils que nous signalions précédemment de la non prise en charge de la suite des activités par les Etats.

Adopté finalement comme un cadre stratégique, le PROSMIC fixe des objectifs et indique la voie à suivre par les pays qui prennent ainsi l'engagement de trouver les moyens nécessaires à la réalisation des activités de base, socle minimal de développement de la statistique. Mais, la question lancinante des moyens reste posée : *"où trouver les financements pérennes pour ces actions ?"*

Les services statistiques nationaux sont des services publics

Il convient de rappeler que dans la plupart des Etats d'Afrique subsaharienne, les services statistiques sont des

services publics qui dépendent du gouvernement ; ils n'ont aucune autonomie financière et ne font presque pas de recettes. C'est l'Etat qui leur fournit les moyens de travail. Ces services sont donc supposés répondre d'abord aux préoccupations du gouvernement.

En effet, un gouvernement qui voudrait faire de la bonne politique (ce qui apparemment est l'idéal pour tous), devrait utiliser la statistique comme outil d'aide à la décision. Malheureusement, les systèmes statistiques nationaux n'arrivent pas à jouer pleinement ce rôle car la production statistique reste faible et inefficace.

Constats

Les signes évidents et palpables de la dégradation de la situation des systèmes statistiques sont nombreux.

La diminution des budgets de fonctionnement des services est constante et va en s'aggravant. Des ruptures dans les séries de données statistiques sont régulières ; ces séries ont connu des périodes de non collecte de l'information de base. Le non respect de la périodicité de réalisation de certaines opérations statistiques est également observé. Certaines publications ne sont pas diffusées, faute de moyens. Ainsi, certaines données élaborées ne sont accessibles qu'à un nombre très limité d'initiés. La production de certaines données statistiques est entreprise par des organismes beaucoup plus nantis financièrement que les INS mais n'ayant pas statutairement cette vocation ni les compétences techniques requises pour une telle activité ; ces organismes ne travaillent pas souvent pour l'intérêt de l'ensemble de la collectivité des utilisateurs mais pour des objectifs qui leur sont propres. On relève aussi

une multiplicité d'indicateurs statistiques du fait de leur production par différents organismes selon leur besoin et selon des méthodologies diverses ; cette situation ne permet pas souvent de disposer de séries de données comparables pour un même pays.

Sur le plan des ressources et des moyens logistiques, l'obsolescence des équipements et l'état de délabrement des bâtiments d'un bon nombre de services statistiques contribuent à rendre encore plus difficile la production statistique. Par ailleurs, l'arrêt des recrutements de fonctionnaires dans certains Etats a entraîné la baisse des effectifs qui sont parfois passés du simple à la moitié entre 1980 et 1999 (cas du Bénin, du Mali et du Togo, par exemple). Les services statistiques se trouvent ainsi dépourvus de cadres compétents du fait du non recrutement et des départs concomitants à la retraite.

Les solutions expérimentées jusqu'à présent

Les responsables des systèmes statistiques ainsi que les bailleurs de fonds ont pris depuis longtemps conscience de ce problème et diverses solutions ont été expérimentées avec des fortunes diverses.

Pour les opérations de terrain, les statisticiens ont été contraints de réduire le champ spatial et temporel.

En ce qui concerne la diffusion des données, il y a eu la réduction de la périodicité et du volume des publications, et depuis peu l'utilisation des moyens électroniques tels la disquette, le CD-Rom et le site internet. Ce qui a permis de réduire les fonds nécessaires à la réalisation des publications et à leur diffusion.

L'élaboration et la publication des statistiques courantes sont aussi financées par les projets initiés par les bailleurs intéressés par un type de statistique bien déterminé.

De nouvelles solutions préconisées

Dès sa mise en place, AFRISTAT a élaboré, avec les Etats membres, le PROSMIC qui couvre la période 2001-2005.

Les six principaux domaines retenus dans ce programme sont : la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion de l'information statistique, les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et les statistiques agricoles.

A l'issue de sa période de mise en œuvre, chaque Etat devrait avoir intégré la prise en charge des activités courantes dans son budget national.

Il s'agit maintenant pour les Etats membres d'AFRISTAT, à travers leurs programmes d'activités courantes ou à travers des projets, de mettre en œuvre les recommandations du PROSMIC en vue de rétablir un système statistique performant.

Le problème de la non maîtrise des finances a souvent été évoqué comme principal frein au développement des activités statistiques. Dans la plupart des cas, l'Institut national de statistique étant une administration publique, n'a pas l'autonomie financière. C'est ainsi que des changements de statut des INS sont intervenus récemment dans bon nombre de pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte

d'Ivoire, Mauritanie, etc.) dans le but d'accéder à plus de souplesse de gestion pour plus d'efficacité dans la production statistique. Mais, les résultats de ces expériences montre que le chemin à parcourir est encore long pour arriver à une autonomie financière ou pour garantir des ressources pour le fonctionnement et la réalisation des activités courantes des INS.

L'autre solution consiste à élaborer des programmes pluriannuels de développement de la statistique. Les programmes élaborés jusqu'à présent recensent les activités à mener par les différents services du système statistique national sous la coordination d'un conseil national de la statistique lorsqu'il existe. Ces dernières années, certains Etats membres d'AFRISTAT se sont dotés de tels programmes (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Mali, Tchad) avec l'assistance des partenaires au développement, notamment le PNUD, la Banque mondiale et AFRISTAT. Cependant, leur financement rencontre d'énormes difficultés pour assurer leur mise en œuvre. Des idées novatrices ont été avancées à cet effet, par exemple la mise en place d'une taxe statistique, mais ces idées ne produisent pas encore les effets attendus.

Au niveau des organisations internationales, qui sont aussi parmi les principaux utilisateurs des données statistiques des Etats, des réflexions ont abouti en novembre 1999 au lancement du consortium Paris21 dont un des objectifs poursuivis est de contribuer au renforcement du plaidoyer auprès des décideurs politiques sur le financement de la production statistique par des systèmes statistiques bien gérés et bénéficiant de ressources appropriées.

Autre solution, les Etats doivent mettre à profit l'initiative PPTTE (Pays pauvres très endettés) et l'élaboration des cadres stratégiques pour la lutte contre la pauvreté pour montrer la nécessité d'une utilisation rationnelle de l'information statistique comme outil essentiel de suivi et d'évaluation des politiques mises en œuvre. Ainsi, des crédits pourront être programmés pour la statistique dans les différents projets qui seront mis en place pour le suivi des politiques de réduction de la pauvreté.

Conclusion

La plupart des initiatives citées ne constituent pas de solutions autonomes et définitives pour les Etats. Elles ont presque toutes pour support l'aide internationale à travers des projets soutenus par les partenaires extérieurs. Mais, il s'agit de donner l'impulsion aux pays pour le redémarrage des activités qui sont tombées en léthargie depuis un certain nombre d'années. Les gouvernements doivent prendre conscience de l'importance de disposer d'un bon appareil statistique et ensuite trouver les moyens pour assurer la continuité des programmes ainsi développés.

La réflexion ne doit pas se limiter à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la production ; mais elle doit tenir compte des ressources humaines et de la structuration adéquate du système statistique qui doit être capable de s'adapter à la situation socio-économique du pays sans oublier l'environnement international dans le contexte de l'intégration économique.

Pour continuer les réflexions sur ce sujet, le lecteur peut consulter les sites suivants :

PROSMIC, Programme statistique minimum commun, AFRISTAT :

<http://www.afristat.org/ins/prosmic.htm>

Schéma Directeur de la Statistique de Mauritanie :

<http://www.ons.mr/francais/ssn/fichiers/acc-sds.htm>

PARIS21 :

<http://www.paris21.org>

Banque mondiale Initiative PPTTE :

<http://www.worldbank.org/hipc/>

Nouvelles d'AFRISTAT

◆ Réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

La dixième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est tenue le 24 septembre 2002 à Paris, en marge de la réunion semestrielle des ministres des Finances de la Zone Franc.

Le Conseil a été présidé par M. Baltasar Engonga Edjo, Ministre des Finances de la Guinée Equatoriale

Parmi les principales décisions prises, la République du Cap-Vert a été admise comme le 18^e Etat membre d'AFRISTAT.

◆ Visites

La Direction générale a reçu le 8 juillet 2002, la visite de MM Pascal Delorme (EUROSTAT) et Jean Jaslavski (Consultant) en mission circulaire en Afrique de l'Ouest et du Centre pour la préparation du rapport sur l'état

des statistiques agricoles et rurales dans le cadre de la préparation du séminaire Paris21 sur les statistiques agricoles et rurales en appui à la lutte contre la pauvreté.

Afin de présenter l'initiative AiDA (*Accessible Information on Development Activities*) de la *Fondation Development Gateway* auprès d'un maximum d'acteurs, le secrétariat du CAD (Comité d'aide au développement) a organisé le 10 juillet 2002 à Bamako et dans les locaux d'AFRISTAT un atelier de travail. Au total, une vingtaine d'ONG ainsi que le PNUD étaient représentés. Pour plus d'informations, consulter le site :

<http://www.developmentgateway.org/aida>

La Direction générale d'AFRISTAT a reçu, le 31 juillet 2002, la visite de M. Félix Essou Dansou, Commissaire chargé

du Développement rural et de l'Environnement à l'UEMOA. Au cours de cette visite M. Dansou, et ses collaborateurs qui l'accompagnaient, ont présenté la Politique agricole commune aux responsables d'AFRISTAT. Les deux parties ont aussi fait une revue des domaines récents de coopération entre la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT.

◆ Stagiaires de l'ENSEA Abidjan

La Direction générale d'AFRISTAT a accueilli au mois de juillet 2002 dans le cadre du stage de fin de formation d'élèves ingénieurs statisticiens économistes de l'ENSEA d'Abidjan, MM. Didier Noukpo et Hermann Fotie. M. Noukpo a travaillé sur la modélisation macroéconomique à court-terme du Mali, tandis que M. Fotie s'est penché sur l'évaluation des méthodes de prévision des récoltes céréalières dans les pays sahéliens.

Activités de la Direction générale

Mise en œuvre du Programme statistique d'appui régional de l'UEMOA (PARSTAT)

◆ Volet "comptabilité nationale"

Un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Cotonou du 16 au 30 juillet 2002. Cette mission a permis de lancer au Bénin les travaux en phase décentralisée sur les équilibres ressources – emplois des produits et sur les comptes de branches.

Un expert en comptabilité nationale d'AFRISTAT s'est rendu à Ouagadougou du 12 au 24 août 2002. Cette mission a permis de poursuivre, au Burkina Faso, les travaux sur les sources en vue de leur chargement dans la base de données ERETES. Une autre mission, organisée du 23 au 28 septembre 2002 a permis d'installer la nouvelle version du logiciel ERETES à l'INSD.

◆ Volet "Secteur informel"

Suite à l'atelier de traitement des données qui s'est tenu du 3 au 14 juin 2002 dans les locaux d'AFRISTAT à Bamako, les quatre pays faisant partie de la première vague (Bénin, Burkina Faso, Mali et Togo) ont tous produit les premiers résultats de la phase 1 (enquête sur l'emploi). Ces résultats, en cours de validation, devraient

être publiés dans les prochaines semaines. Dans le même temps, l'apurement des données de la phase 2 (enquête sur le secteur informel) est en cours de finalisation. Pour ce qui est de la phase 3 (enquête sur les dépenses), le Mali et le Burkina, sont les seuls pays de ce groupe à n'avoir pas encore réalisé la collecte. La phase 3 devrait commencer au Mali courant octobre, tandis qu'elle aura lieu en janvier 2003 au Burkina Faso.

La situation est plus variable dans les pays de la seconde vague (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal). La Côte d'Ivoire est en voie d'achever l'apurement de la phase 1 et la saisie de la phase 2. Ainsi, la mission de

deux experts d'AFRISTAT à Abidjan, du 23 juin au 3 juillet 2002, se situait à la fin des travaux de collecte et de saisie de la phase 1 de l'enquête pour d'une part évaluer la qualité des données de cette phase et lancer l'apurement de la phase 2, et d'autre part assister l'équipe de l'INS pour la formation des agents enquêteurs de la phase 3 et procéder au tirage de l'échantillon de cette phase. La mission avait également aidé l'équipe technique de l'INS à finaliser les programmes de saisie de la phase 2.

Quant au Niger et au Sénégal, les travaux de collecte de la phase 1 sont en cours. Des missions d'assistance technique ont été menées dans ces

deux pays pour la finalisation de la saisie de la phase 1 et la préparation des opérations de collecte des données des phases 2 et 3.

♦ Volet "Prix Guinée-Bissau"

Du 30 juillet au 8 août 2002, un expert statisticien informaticien s'est rendu à Bissau dans le cadre de la mise en place de l'indice harmonisé des prix à la consommation de Bissau. L'objectif était d'aider l'équipe locale à poursuivre les travaux d'apurement initiés lors de la mission précédente. Les travaux ont bien avancé. La prochaine mission devrait permettre le calcul des coefficients de pondération du nouvel indice.

Dans le domaine de la comptabilité nationale

La Direction générale d'AFRISTAT a accueilli du 23 au 27 septembre 2002 le responsable de l'élaboration des comptes nationaux du Cap-

Vert. Cette visite faisait suite à la mission qu'un expert d'AFRISTAT avait menée à Praia en avril 2002 et qui avait permis de former les comptables nationaux capverdiens au

module ERETES grâce au jeu d'essai. Cette visite a permis de préparer la mise au point de l'ensemble des nomenclatures nécessaires au fonctionnement du module.

Dans le domaine de la diffusion

Le PROSMIC en version bilingue français-anglais est publié et la diffusion a commencé.

Les mises à jour du site d'AFRISTAT se poursuivent régulièrement. Des informations sur les activités, des données conjoncturelles et de nouvelles rubriques sur les Instituts de statistiques ont été ajoutées.

Les informations suivantes ont été incluses ou mises à jour récemment :

- Relevé de conclusions des dernières réunions statutaires d'AFRISTAT

- Indice des prix à la consommation du Cap-Vert, de la Guinée et de la Guinée-Bissau

- Nouvelle présentation des indices des prix à la consommation

- Indice de la production industrielle du Bénin, du Niger et du Tchad

- Taux de change : données définitives du dollar des Etats unis, Franc CFA et DTS pour août 2002

- Une page regroupant les adresses des INS des Etats membres.

Les travaux de chargement de données dans la base de données 2gLDB à AFRISTAT sont en cours de finalisation. Le projet va rentrer dans sa phase active après la prochaine réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.

Le projet de mise en place de sites Internet pour les INS démarre en novembre 2002 avec un premier groupe de pays.

Consultez le site Internet d'Afristat www.afristat.org

Coopération avec la CEDEAO

Le Directeur Général d'AFRISTAT et trois experts ont participé à la réunion des Directeurs de la statistique et des experts des Etats membres de la CEDEAO organisée par le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et AFRISTAT du 16

au 20 septembre 2002 à Lomé. Cette réunion a permis d'examiner les conclusions de l'étude de l'existant dans les domaines de la comptabilité nationale et des indices de prix à la consommation dans les Etats membres de la CEDEAO. Cette

étude avait été menée par AFRISTAT en 2001. La réunion a permis d'élaborer un programme pour l'harmonisation dans les deux domaines concernés.

Programme SGDD du FMI

Le Fonds monétaire international a conclu avec la Direction générale d'AFRISTAT un contrat pour la mise en œuvre des plans d'amélioration des statistiques dans le cadre du Système Général de Diffusion des Données (SGDD). Quatre pays sont actuellement concernés par le projet : le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal. Une mission d'AFRISTAT s'est rendue dans chacun de ces pays entre le 1^{er} juillet et le 9 août 2002 pour mettre à jour les

plans d'amélioration tels qu'ils figurent dans les "métadonnées" affichées par les Etats sur le site Internet du FMI et pour identifier les plans pour lesquels AFRISTAT pourrait fournir une assistance technique.

Cette mission a permis de mettre au point un programme d'actions dont la mise en œuvre a commencé dès septembre 2002 : mission au Mali du 2 au 13 septembre pour améliorer la

présentation et la gestion des déclarations fiscales des entreprises ; mission au Niger du 21 au 28 septembre 2002 pour un meilleur traitement en comptabilité nationale des données sur le programme d'investissement de l'Etat et sur les Institutions sans but lucratif au service des ménages, mission au Niger du 21 septembre au 1^{er} octobre pour la mise en place d'un répertoire d'entreprises.

Missions de la Direction générale

M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a séjourné du 30 juin au 12 juillet 2002 à Kinshasa (République démocratique du Congo) dans le cadre de la préparation du Programme de mobilisation des capacités nationales pour la lutte contre la pauvreté (Cap-Nat) que la France finance au bénéfice de la République démocratique du Congo. Il s'agissait d'une consultation financée par la France dont l'objectif principal était de dresser un état des lieux en matière statistique et de proposer un plan d'actions pour le renforcement du système statistique congolais.

Le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (CEFIL) a organisé du 10 au 26 juillet 2002 un séminaire sur les enquêtes par sondage auprès des ménages à l'intention des cadres provenant des pays

dres provenant des pays francophone d'Afrique, de l'Océan indien et de Haïti. Dans le contexte actuel de suivi des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et des Indicateurs du Millénaire, l'objectif de ce séminaire était de présenter les méthodologies des principaux types d'enquêtes auprès des ménages, leurs points forts et leurs points faibles. Les questions beaucoup plus en amont sur le plan méthodologique (pratique des sondages) et analytiques (analyse de la pauvreté) ont également été abordées. AFRISTAT a été représenté à ce séminaire par MM. Prosper Backiny Yetna et Siriki Coulibally Zanga, Experts chargés du suivi de la pauvreté, et M. Paul-Henri Wirrankoski, Expert en enquêtes auprès des ménages. Ces experts ont animé ou co-animé les sessions relatives aux enquêtes de type

1-2-3 et à l'expérience des enquêtes sur les dépenses des ménages des Etats membres de l'UEMOA de 1996.

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités statistiques en Guinée Equatoriale financé par la Banque mondiale, M. Balépa a séjourné, du 1^{er} au 13 septembre 2002, à Malabo. Cette mission, faisait suite à celle effectuée en mai 2002 par une autre équipe d'experts d'AFRISTAT et était consacrée à l'élaboration d'une stratégie de développement de la statistique à moyen terme en République de Guinée Equatoriale.

M. Prosper Backiny Yetna a participé à l'animation du cours sur le thème "*Concepts et mesure de la pauvreté*", organisé par le Centre de Munich pour la statistique économique, envi-

ronnementale et sociale, du 11 au 13 septembre 2002 à Munich (Allemagne).

MM. Martin Balépa et Eloi Ouedraogo, Expert en statistiques agricoles, ont participé à Paris, du 16 au 17 septembre 2002, au séminaire organisé par le consortium Paris21 en collaboration avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et la coopération française sur "*le nouveau partenariat pour le renforcement des statistiques agricoles et rurales en Afrique dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire*". Cette rencontre a connu la participation de plu-

sieurs bailleurs de fonds et partenaires internationaux (Banque mondiale, Union européenne, BAD, Coopération française, Coopération norvégienne, Département de l'Agriculture des Etats-Unis, FAO, FIDA, PAM, EUROSTAT, CEA, AFRISTAT, CILSS). Ont également participé aux travaux des représentants des instituts de statistique européens, des centres de recherches (DIAL), des responsables des statistiques agricoles de quelques pays africains et des structures chargées du suivi des DSRP.

M. Lamine Diop, Directeur Général, a pris part aux réunions semestrielles de la Zone

Franc qui se sont tenues du 23 au 24 septembre 2002 à Paris. Il a aussi assisté le 24 septembre à la 10^e réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

M. Martin Balépa a pris part, du 24 au 27 septembre 2002 à Dar es Salaam (Tanzanie), pour le compte du Secrétariat de Paris21, au séminaire sous-régional des directeurs des instituts nationaux de statistique des Etats de la SADC, co-organisé par la Banque mondiale et le Secrétariat de la SADC sur le développement et la réduction de la pauvreté.

Echos des instituts nationaux de statistique

Burkina Faso

M. Bamory Ouattara vient d'être nommé Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Réunions, ateliers et séminaires

Conseil scientifique d'AFRISTAT

Bamako, du 7 au 9 octobre 2002

Séminaire sur la conjoncture pour les Etats membres de la CEMAC

Libreville, du 15 au 18 octobre 2002

Comité de direction d'AFRISTAT

Bamako, du 21 au 25 octobre 2002

Séminaire Paris21 pour les Etats d'Afrique centrale

Yaoundé, du 9 au 11 décembre 2002

Séminaire sur la conjoncture pour les Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT

Bamako, du 16 au 20 décembre 2002.

A propos...

...des ateliers Paris21 d'Afrique centrale et de l'Ouest

Paris21 organise des ateliers régionaux en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest à la suite de ceux organisés pour les Etats de la SADC, de la Communauté andine et d'autres initiatives au niveau des pays. A l'instar des précédentes rencontres, ces ateliers auront pour principaux objectifs de : (i) *promouvoir le dialogue entre les partenaires nationaux du système statistique* ; (ii) *promouvoir la coordination entre pays de la sous-région, afin de faciliter la convergence économique* ; (iii) *promouvoir la coordination avec les organisations internationales et les donateurs* ; (iv) *faciliter la définition de stratégies et de priorités statistiques* ; (v) *soutenir l'intégration des activités statistiques dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, en développant des processus et des plans de suivi et d'évaluation*. (Cf. Paris21 Bulletin, Volume 1, Numéro 2, juillet 2002)

L'atelier de l'Afrique centrale se tiendra du 9 au 11 décembre 2002 à Yaoundé (Cameroun) et regroupera 13 pays : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad, Sao Tomé et Príncipe, Burundi, Comores, Congo (RD), Djibouti, Madagascar et Rwanda.

Celui de l'Afrique de l'Ouest sera organisé en deux sessions. La première session se réunira à Dakar (Sénégal) dans la troisième semaine de janvier 2003 pour les pays suivants : Cap Vert, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone. La seconde se tiendra à Abuja (Nigeria) un mois après la précédente et verra la participation du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Liberia, du Niger, du Nigeria et du Togo. Les représentants de chacun des pays des deux groupes seront invités aux deux ateliers. Les pays non directement concernés dans chaque groupe seront représentés par des observateurs.

Ces ateliers, auxquels prendront part des représentants des partenaires au développement, sont organisés conjointement par le Secrétariat de Paris21, les autorités nationales du pays d'accueil, AFRISTAT et l'institution d'intégration économique de la sous-région (la CEMAC pour l'Afrique centrale et la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest).

...de la Journée africaine de la statistique

Comme chaque année depuis 1993, la Journée africaine de la statistique sera célébrée le 18 novembre prochain. Le thème retenu cette année par la Division de la politique économique et sociale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) est « **La gouvernance pour le développement : quel défi pour la statistique ?** ». La CEA souligne que « les principales raisons de ce choix sont les suivantes : (i) la gouvernance est aujourd'hui au centre des options prises en matière de développement économique et social par les chefs d'Etat et de gouvernement africains dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) ; (ii) le thème de la troisième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI), prévue au mois de mai 2003, étant « *l'Information pour la gouvernance* », les réflexions menées lors de la journée de la statistique serviront de contributions aux travaux de cet important forum ».

La Direction générale d'AFRISTAT souhaite « bonne fête » à tous les statisticiens africains et espère que le 18 novembre prochain sera une occasion de plus pour les responsables des INS de sensibiliser les autorités sur l'importance de la statistique comme outil de développement.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur Internet : <http://www.afristat.org>

Directeur de publication : Lamine DIOP
Rédacteur en chef : Martin BALEPA
Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739

Appel à Candidatures pour le Poste de Directeur Général d'AFRISTAT

Le mandat actuel du Directeur Général d'AFRISTAT arrive à échéance le 1^{er} janvier 2004. Le Président du Comité de direction invite les personnes intéressées à faire acte de candidature.

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc. Son objectif est de contribuer au développement de la statistique dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans plusieurs domaines de la statistique (statistiques économiques, sociales, agricoles et environnementales, conditions de vie des ménages et suivi de la pauvreté, etc.).

AFRISTAT, qui a son siège à Bamako (Mali), a démarré ses activités le 2 janvier 1996. Il comprend, outre le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, onze experts assistés par une dizaine de personnes recrutées localement.

Le Directeur Général est chargé de la gestion d'AFRISTAT, de l'exécution des projets et missions qui lui sont confiés, de la préparation et du suivi de l'exécution des décisions soumises à l'approbation du Conseil des Ministres et du Comité de direction. Il est nommé par le Conseil des Ministres, sur proposition du Comité de direction. La durée du mandat est de quatre ans, renouvelable une fois. Le Directeur Général d'AFRISTAT appartient à la catégorie " Hors Cadres " du statut du personnel.

Conditions requises pour être candidat(e)

Etre ressortissant (e) d'un des 18 Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Etre âgé(e) de 35 ans au moins

Justifier d'une compétence technique et avoir assumé des responsabilités dans les domaines statistiques ou économiques.

Composition du dossier de candidature

La liste des pièces à fournir peut être obtenue auprès de la Direction générale d'AFRISTAT, aux adresses suivantes : BP E1600, Bamako (Mali) ou afristat@afristat.org. Elle peut aussi être consultée sur le site Internet www.afristat.org.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Président du Comité de direction d'AFRISTAT **avant le 28 février 2003** à :

Monsieur le Président du Comité de direction d'AFRISTAT

B.P. E 1600, Bamako (Mali)

Date de prise de service

Les candidatures seront examinées par le Comité de direction au mois d'avril 2003. Le Comité fera une recommandation au Conseil des Ministres qui se réunira en avril 2003. Le mandat du Directeur Général nommé commencera le 2 janvier 2004.

Pour toute autre information, contacter la Direction générale d'AFRISTAT :

B.P. E 1600, Bamako (Mali)

Téléphone : (223) 221 55 00, 221 55 80, 221 60 71 et 221 60 73

Fax : (223) 221 11 40

E-Mail: afristat@afristat.org Site Internet: <http://www.afristat.org>